

**58<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DES MINISTRES  
SESSION EXTRAORDINAIRE**

**Dakar, le 8 février 2016**

**COMMUNIQUE FINAL**

La 58<sup>ème</sup> Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA, session extraordinaire, s'est tenue le 08 février 2016 à Dakar, en République du Sénégal.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence, Mohamed Ould KHOUNA, Ministre des Transports de la République Islamique de Mauritanie, Président du Comité des Ministres.

Dans son allocution, il a rappelé les conclusions des travaux du Comité ad hoc des Ministres mis en place par résolution N° 2015 CM 57-3 du 29 juillet 2015, notamment en ce qui concerne la tenue de la présente session. Il a aussi mis l'accent sur l'historique des redevances aéronautiques pour lesquelles l'ASECNA se positionne comme le pionner en faisant financer la fourniture des services par des redevances.

Pour terminer, le Président du Comité des Ministres a exhorté ses collègues à examiner avec la plus grande attention les propositions faites par le Comité ad hoc, afin de doter l'Agence des moyens nécessaires pour son fonctionnement et pour les investissements indispensables au renforcement de la sécurité aérienne dans l'espace ASECNA.

A l'issue de ses travaux, le Comité a entre autres, pris les décisions importantes ci-après :

**Sur les redevances aéronautiques**

Le Comité, après avoir entendu le compte-rendu du Comité ad hoc des Ministres, celui du Président du Conseil d'Administration et l'exposé du Directeur Général sur l'évolution de la situation financière de l'Agence au cours des prochaines années, a décidé d'une augmentation de 3% des redevances de survol à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Dans la perspective d'une évolution éventuelle du taux des redevances de survol en 2017, le Comité a décidé de réexaminer cette question lors de sa prochaine session ordinaire prévue en juillet prochain à Yaoundé.

**Sur la question des contrôleurs aériens**

Le Comité des Ministres a pris note d'une communication du Niger sur la situation des contrôleurs aériens et a décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion ordinaire.

Au terme de ses travaux, le Comité a adressé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à **Son Excellence Macky SALL**, Président de la République, au Gouvernement et au Peuple sénégalais pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.